



Filière technique

## EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE SESSION 2018

*L'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe a été organisé par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour les collectivités et établissements publics d'Ille et Vilaine.*

### I – Examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### A - Calendrier

Période d'inscription	Du 5 septembre au 5 octobre 2017
Période de retrait des dossiers	Du 5 septembre au 27 septembre 2017
Date limite de dépôt des dossiers	5 octobre 2017
Epreuve écrite d'admissibilité	18 janvier 2018
Réunion de jury d'admissibilité	13 mars 2018
Epreuves pratiques d'admission	Entre le 16 avril et le 29 juin 2018
Réunion de jury d'admission	3 juillet 2018

#### B - Inscriptions

331 candidats se sont préinscrits à ce concours entre le 5 septembre et le 27 septembre 2017.

Sur les 242 candidats ayant retourné leur dossier d'inscription pendant la période d'inscription, 6 candidats n'ont pas été admis à concourir car ils ne remplissaient pas l'une des conditions requises pour se présenter à cet examen.

Ainsi, 236 candidats ont été admis à concourir, répartis comme suit selon les spécialités et les options :

SPECIALITES	ADMIS A CONCOURIR
<b>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</b>	<b>44</b>
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	2
Menuisier	5
Maçon, ouvrier du béton	1
Couvreur, zingueur	1

Ouvrier en VRD	3
Agent d'exploitation de la voirie publique	12
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	14
Dessinateur	2
Peintre, poseur de revêtements muraux	3
Serrurier ferronnier	1
<b>Espaces naturels, espaces verts</b>	<b>52</b>
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	52
<b>Mécanique, électromécanique</b>	<b>10</b>
Electrotechnicien, électromécanicien	3
Installation et maintenance des équipements électriques	7
<b>Restauration</b>	<b>21</b>
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	19
Cuisinier	4
<b>Environnement, hygiène</b>	<b>72</b>
Agent d'assainissement	1
Maintenance des productions d'eau et d'épuration	1
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	58
Entretien des piscines	2
Propreté urbaine, collecte des déchets	10
<b>Communication, spectacle</b>	<b>5</b>
Agent polyvalent du spectacle	5
<b>Logistique et sécurité</b>	<b>9</b>
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	3
Maintenance bureautique	4
Magasinier	2
<b>Conduite de véhicule</b>	<b>21</b>
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme, et utilitaires légers)	7
Conduite de véhicules poids lourds	3
Conduite d'engins de travaux publics	4
Mécanicien des véhicules à moteur essence	2
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	5
<b>TOTAL</b>	<b>236</b>

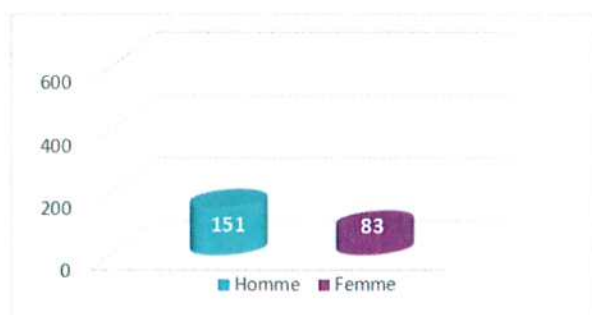
## II - Candidats

### A - Origine géographique

2 candidats ayant annulé leur inscription, 234 candidats ont été convoqués aux épreuves écrites :

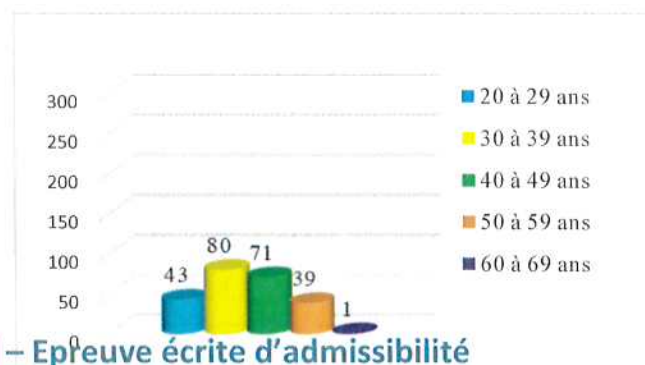
DEPARTEMENT D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS A CONCOURIR (y compris les sous réserve)	
	Effectifs	Total
Ille et Vilaine	183	183 Soit 78.20 % des convoqués domiciliés en Bretagne
Finistère	5	51 Soit 21.80 % des convoqués domiciliés Hors Bretagne
Côtes d'Armor	11	
Morbihan	10	
Hors Bretagne	25	

## B - Répartition hommes-femmes



Les hommes représentent la grande majorité des candidats convoqués (64.53 %).

## C - Tranches d'âge



L'âge moyen est de 39 ans.

## III – Épreuve écrite d'admissibilité

### A – Déroulement

L'épreuve écrite d'admissibilité s'est déroulée le 18 janvier 2018 au Parc des expositions de Vitré et au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour un candidat bénéficiant d'un aménagement d'épreuve accordé dans le cadre de sa reconnaissance de travailleur handicapé.

Sur les 234 candidats convoqués, **201 étaient présents à l'épreuve écrite** soit un taux d'absentéisme de 14.11 %. Pour information, sur 404 candidats convoqués à la session 2016 de cet examen, 372 étaient présents (7.92 % d'absentéisme).



SPECIALITES	Candidats convoqués	Candidats présents	Taux d'absentéisme
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	44	43	2.27 %
Espaces naturels, espaces verts	52	44	15.38 %
Mécanique, électromécanique	10	9	10 %
Restauration	21	21	0 %
Environnement, hygiène	72	60	16.67 %
Communication, spectacle	5	4	20 %
Logistique et sécurité	9	4	55.56 %
Conduite de véhicule	21	16	23.81 %
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>201</b>	<b>14.10 %</b>

## B - Nature de l'épreuve et analyse des résultats

La note de cadrage de l'épreuve écrite ainsi que les sujets complets propres à chaque spécialité sont en ligne sur le site internet du CDG 35, [www.cdg35.fr](http://www.cdg35.fr), rubrique « Passer un concours ». Les sujets ne comportent pas d'indications de correction.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20.

Conformément à la réglementation, chaque copie, rendue anonyme par le candidat, a fait l'objet d'une double correction. Au total, cette correction a mobilisé 16 intervenants.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à cette épreuve écrite d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.

Le libellé réglementaire de l'épreuve écrite est le suivant : « Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. »

Durée : 1 heure 30 ; coefficient 2

### Résultats de cette épreuve :

SPECIALITES	Nb de copies	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nb de notes éliminatoires
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers	43	8.56	15,50	3,50	8
Espaces naturels, espaces verts	44	10.06	15,75	3,13	4
Mécanique, électromécanique	9	12.79	17,25	8,63	0
Restauration	21	8.42	14,50	2,75	2
Environnement, hygiène	60	9.65	17,50	3,50	4
Communication, spectacle	4	8.38	9,75	7,50	0
Logistique et sécurité	4	5.66	7,75	3,50	2
Conduite de véhicule	16	7.72	11,13	4,25	2
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>9.26</b>	<b>17.25</b>	<b>2.75</b>	<b>22</b>

22 candidats ont obtenu une note éliminatoire à cette épreuve (inférieure à 5/20), soit 10.95 % des copies.

### C - Candidats autorisés à se présenter à l'épreuve pratique d'admission

Le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007, modifié, fixant les modalités d'organisation de cet examen stipule en son article 2-1° que : « sont autorisés à se présenter à l'épreuve pratique les candidats ayant une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite ».

Ainsi, au vu des 22 notes éliminatoires, 179 candidats ont été autorisés à se présenter à l'épreuve pratique d'admission selon la répartition suivante :

SPECIALITES	AUTORISES A SE PRESENTER A L'EPREUVE PRATIQUE D'ADMISION
<b>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</b>	<b>35</b>
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	2
Menuisier	5
Maçon, ouvrier du béton	1
Couvreur, zingueur	1
Ouvrier en VRD	3
Agent d'exploitation de la voirie publique	8
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	10
Dessinateur	2
Peintre, poseur de revêtements muraux	2
Serrurier ferronnier	1
<b>Espaces naturels, espaces verts</b>	<b>40</b>
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	40
<b>Mécanique, électromécanique</b>	<b>9</b>
Electrotechnicien, électromécanicien	2
Installation et maintenance des équipements électriques	7
<b>Restauration</b>	<b>19</b>
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	15
Cuisinier	4
<b>Environnement, hygiène</b>	<b>56</b>
Agent d'assainissement	1
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	47
Entretien des piscines	1
Propreté urbaine, collecte des déchets	7
<b>Communication, spectacle</b>	<b>4</b>
Agent polyvalent du spectacle	4
<b>Logistique et sécurité</b>	<b>2</b>
Maintenance bureautique	2
<b>Conduite de véhicule</b>	<b>14</b>



Conduite de véhicules légers (catégories tourisme, et utilitaires légers)	5
Conduite de véhicules poids lourds	3
Conduite d'engins de travaux publics	2
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	4
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>

## IV - Epreuves pratiques d'admission

### A - Déroulement

L'épreuve pratique consiste, dans l'option choisie par le candidat lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée, à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

L'épreuve comporte un coefficient 3 et sa durée est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à 1 heure ni excéder 4 heures. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Sur les 179 candidats convoqués, **167 étaient présents**, soit un taux d'absentéisme de 6,70 %.

### B - Résultats des épreuves pratiques

#### 1 – Spécialité : « Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers »

10 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier et plombier canalisateur)	1	4 h 00	16.00		
Menuisier	5	4 h 00	14.30	12.50	16.50
Maçon, ouvrier du béton	1	4 h 00	17.50		
Couvreur, zingueur	1	4 h 00	16.00		
Ouvrier en VRD	2	2 h 00	12.12	10.25	14.00
Agent d'exploitation de la voirie publique	8	1 h 00	10.00	6.00	14.00
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	10	4 h 00	13.40	10.25	15.75
Dessinateur	2	4 h 00	10.25	8.50	12.00
Peintre, poseur de revêtements muraux	1	4 h 00	17.00		
Serrurier ferronnier	1	4 h 00	15.00		
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>/</b>	<b>12.87</b>	<b>6.00</b>	<b>17.50</b>

## 2 – Spécialité : « Espaces naturels, espaces verts »

1 option	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	40	2 h 00	10.96	3.25	16.00
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>/</b>	<b>10.96</b>	<b>3.25</b>	<b>16.00</b>

## 3 – Spécialité : « Mécanique, électromécanique »

2 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Electrotechnicien, électromécanicien	2	4 h 00	17.50	17.00	18.00
Installation et maintenance des équipements électriques	7	3 h 00	14.36	11.25	16.25
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>/</b>	<b>15.05</b>	<b>11.25</b>	<b>18.00</b>

## 4 – Spécialité : « Restauration »

2 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Cuisinier	3	2 h 15	14.67	9.00	18.75
Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	14	1 h 45	14.16	10.75	17.50
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>/</b>	<b>14.25</b>	<b>9.00</b>	<b>18.75</b>

## 5 – Spécialité : « Environnement, hygiène »

4 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Propreté urbaine, collecte des déchets	6	1 h 00	14.29	11.75	15.75
Entretien des piscines	1	1 h 00	15.25		
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	43	1 h 00	10.56	4.00	17.25
Agent d'assainissement	1	4 h 00	14.00		
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>/</b>	<b>11.76</b>	<b>4.00</b>	<b>17.25</b>



### 6 – Spécialité : « Communication, spectacle »

1 option	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Agent polyvalent du spectacle	4	1 h 30	11.75	6.00	17.00
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>/</b>	<b>11.75</b>	<b>6.00</b>	<b>17.00</b>

### 7 – Spécialité : « Logistique et sécurité »

1 option	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Maintenance bureautique	1	1 h 00		12.50	
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>/</b>		<b>12.50</b>	

### 8 – Spécialité : « Conduite de véhicule »

4 options	Nombre de candidats interrogés	Durée épreuve	Moyenne générale	Note la plus basse	Note la plus haute
Conduite de véhicules poids lourds	3	1 h 00	14.50	14.00	15.00
Conduite d'engins de travaux publics	2	1 h 00	15.50	15.25	15.75
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)	5	1 h 00	16.80	14.00	19.00
Mécanicien des véhicules à moteur diesel	3	3 h 00	14.67	13.00	18.00
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>/</b>	<b>15.57</b>	<b>13.00</b>	<b>19.00</b>

### C - Candidats admis

Conformément à l'article 6 du décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007, fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, « un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20 » et « à l'issue des épreuves, le jury arrête, par ordre alphabétique, la liste des candidats admis à l'examen ».

Après avoir examiné l'ensemble des résultats des épreuves d'admission, le jury a décidé de retenir le seuil d'admission suivant :

Seuil	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite par rapport aux présents à toutes les épreuves (167)
10,00 / 20	119	71.26 %

Les candidats admis sont répartis comme suit :

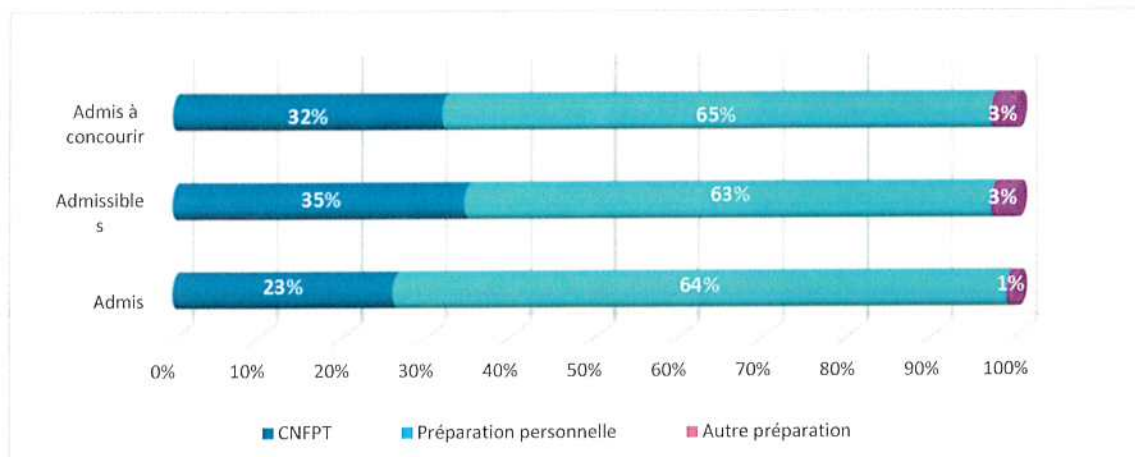


<b>Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers</b>	<b>24 admis</b>
Agent d'exploitation de la voirie publique	3 admis
Couvreur-zingueur	1 admis
Dessinateur	1 admis
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur)	1 admis
Maçon, ouvrier du béton	1 admis
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	10 admis
Menuisier	3 admis
Ouvrier en VRD	2 admis
Peintre, poseur de revêtements muraux	1 admis
Serrurier ferronnier	1 admis
<b>Espaces naturels, espaces verts</b>	<b>26 admis</b>
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	26 admis
<b>Mécanique, électromécanique</b>	<b>9 admis</b>
Electrotechnicien, électromécanicien	2 admis
Installation et maintenance des équipements électriques	7 admis
<b>Restauration</b>	<b>13 admis</b>
Cuisinier	2 admis
Restauration collective : liaison chaude ; liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	11 admis
<b>Environnement, hygiène</b>	<b>30 admis</b>
Propreté urbaine, collecte des déchets	6 admis
Entretien des piscines	1 admis
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	22 admis
Agent d'assainissement	1 admis
<b>Communication, spectacle</b>	<b>3 admis</b>
Agent polyvalent du spectacle	3 admis
<b>Logistique et sécurité</b>	<b>1 admis</b>
Maintenance bureautique	1 admis
<b>Conduite de véhicules</b>	<b>13 admis</b>
Conduite de véhicules poids lourds	3 admis
Conduite d'engins de travaux publics	2 admis
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)	5 admis
Mécanicien des véhicules à moteur Diesel	3 admis

## D - Préparation aux épreuves et niveau de diplôme des candidats admis

En ce qui concerne la préparation à cet examen, parmi les 119 candidats admis :

- 76 ont déclaré avoir effectué une préparation personnelle aux épreuves : 63.87 %,
- 41 ont déclaré avoir suivi une formation de préparation avec le CNFPT : 34.45 %,
- 2 a déclaré avoir suivi une formation de préparation avec un autre organisme (CNED, GRETA,...) : 1.68 %.



Sur les 119 candidats admis, 46.22 % détiennent un diplôme de niveau V (CAP, BEP..) et 31.09 % un diplôme de niveau IV (bac).

## V - Analyse et conclusion

Le jury tient en premier lieu à féliciter les 119 candidats admis à cette session 2018 de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Sur les deux épreuves de cet examen, l'épreuve écrite reste une épreuve sélective et mal maîtrisée par beaucoup de candidats. Le jury souhaite indiquer aux futurs candidats qu'il est nécessaire de lire la brochure, les référentiels métiers et les notes de cadrage mis à leur disposition : la réussite de cet examen dépend notamment du choix de la spécialité et de l'option qui doit correspondre au métier ou à la formation du candidat.

Dans l'ensemble, les membres du jury et examinateurs des épreuves pratiques ont relevé le niveau professionnel généralement satisfaisant des candidats. La plupart des candidats ont démontré une bonne implication dans leur métier et une motivation réelle pour progresser professionnellement.

La Présidente du jury remercie vivement l'ensemble des intervenants mais également les différents partenaires (collectivités territoriales, lycées professionnels, centres de formation...) de leur investissement et disponibilité, ayant contribué au bon déroulement de l'ensemble de ces épreuves.

Fait à Thorigné-Fouillard, le 1<sup>er</sup> septembre 2018,

La Présidente du jury

  
THEISEN Nathalie  
Technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,  
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION (22)